



Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Extrait de bois de campêche, poudre

Page

1

Édition révisée : 01.07.2025

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1. 1. Identifiant du produit

Nom du produit : Extrait de bois de campêche, poudre

UFI : --

1. 2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées :

Agent colorant

Utilisations déconseillées :

1. 3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité (producteur/importateur)



Mon-Droguiste.Com
39 Bis Rue Du Moulin Rouge
10150 Charmont Sous Barbuise
Tél : +33.(0)3.25.41.04.05
Courriel : contact@mon-droguiste.com
Web : www.mon-droguiste.com

1. 4. Numéro d'urgence

Numéro d'urgence : 01 45 42 59 59 (ORFILA)

1. 4. 2. Centre antipoison :

2. Identification des dangers

2. 1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement
(CE) n° 1272/2008 (CLP/SGH)

Ce produit ne nécessite pas de classification et d'étiquetage comme dangereux selon le CLP/SGH.

Effets environnementaux possibles :

2. 2. Éléments d'étiquette

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
(CLP/GHS)

Ce produit ne nécessite pas de classification et d'étiquetage comme dangereux selon le CLP/SGH.

Désignation du danger :

Non applicable.

Mot d'avertissement :

Désignation du danger :

Désignation de sécurité :

Composants dangereux à étiqueter :

2. 3. Autres dangers

3. Composition/Informations sur les ingrédients

page suivante : 2



3. 1. Substance**3. 2. Mélange**Caractérisation chimique : Extrait naturel de bois de campêche (*Haemotoxylum campechianum*)

Informations sur les composants / ingrédients dangereux :

| | | |
|---|-------|---------------------------|
| Extrait naturel de bois de campêche. Noir naturel 1, CI 75290 | 100 % | N° CAS : 8005-33-2 |
| | | Numéro EINECS : 232-337-6 |
| | | N° CE : |

Informations Complémentaires:

4. Mesures de premiers secours**4. 1. Description des mesures de premiers secours**

Informations générales:

Emmenez les personnes affectées à l'air frais.

Après inhalation :

Apporter de l'air frais.

Après contact avec la peau :

Laver au savon et rincer abondamment à l'eau.

Après contact visuel :

Rincer abondamment à l'eau en ouvrant les yeux. En cas d'inconfort, consulter un médecin.

Après ingestion :

Si les symptômes persistent, appelez un médecin.

4. 2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes:

Aucun connu.

Effets :

4. 3. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Traitement:

Aucune mesure de premiers secours particulière n'est nécessaire.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5. 1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser des moyens d'extinction pour éteindre l'incendie environnant.

Moyens d'extinction inappropriés :

5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers :

En cas d'incendie : formation de monoxyde de carbone.

5. 3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection :

Aucune mesure particulière n'est requise.



Informations complémentaires :

6. Mesures en cas de rejet accidentel

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles :

Portez des vêtements de protection.

6. 2. Précautions environnementales

Précautions environnementales :

Ne pas rejeter dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines sous forme concentrée.

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel :

Nettoyer mécaniquement. Éviter la formation de poussière.

6. 4. Référence à d'autres sections

Vêtements de protection, voir section 8.

Voir la section 13 pour plus d'informations sur l'élimination.

7. Manutention et stockage

7. 1. Précautions pour une manipulation sans danger

Instructions pour une manipulation sûre :

Éviter la formation et le dépôt de poussière. Assurer une ventilation adéquate.

Mesures d'hygiène :

Lavez-vous les mains avant les pauses et après le travail.

7. 2. Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités

Conditions de stockage :

Conserver dans un endroit frais et sec.

Protéger de l'humidité et de l'eau.

Le produit est hygroscopique.

Exigences relatives aux zones de stockage et aux conteneurs :

Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Informations sur la protection contre les incendies et les explosions :

Ne pas stocker à proximité de sources inflammables, de chaleur et de feu.

Ne pas stocker avec : des oxydants.

Classe de stockage :

11 ; Solides combustibles (TRGS 510)

Informations complémentaires :

7. 3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Informations complémentaires :

8. Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8. 1. Paramètres à contrôler

Paramètres à contrôler (DE) :



aucun connu

Paramètres à contrôler :

Niveau dérivé sans effet (DNEL) :

Concentration prédite sans effet
(PNEC) :

Informations Complémentaires:

8. 2. Contrôles d'exposition

Mesures techniques de protection :

Aucune autre mesure, voir section 7.

Protection personnelle

Mesures générales de protection :

Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection respiratoire :

En cas de formation de poussière.

Protection des mains :

Gants de protection (EN 374)

Matériau des gants de protection :

Le matériau des gants doit être suffisamment imperméable et résistant au produit.

Protection des yeux :

Non requis.

Protection du corps :

Vêtements de protection.

Précautions environnementales :

Aucune mesure particulière n'est requise.

9. Propriétés physiques et chimiques

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

| | |
|----------------------------|-----------------------------------|
| Formulaire: | poudre |
| Couleur: | brun rougeâtre |
| Odeur: | inodore |
| Seuil olfactif : | non pertinent |
| Valeur du pH : | 5,1 - 7,1 (10 % H ₂ O) |
| Température de fusion : | non applicable |
| Température d'ébullition : | non applicable |
| Point d'éclair: | pas disponible |



| | |
|--|---|
| Taux d'évaporation : | non applicable |
| Inflammabilité (solide, gaz) : | pas disponible |
| Limite supérieure d'explosion : | aucune information disponible |
| Limite inférieure d'explosion : | aucune information disponible |
| Pression de vapeur : | non applicable |
| Densité de vapeur : | Ce produit est un solide non volatil. |
| Densité: | non applicable |
| Solubilité dans l'eau : | soluble |
| Coefficient de variation (n- Octanol/Eau) : | non applicable |
| Température d'auto-inflammation : | Le produit n'est pas auto-inflammable. |
| Température de décomposition : | Aucune donnée disponible. |
| Viscosité, dynamique : | non applicable |
| Propriétés explosives : | Le produit ne présente pas de risque d'explosion. |
| Propriétés oxydantes : | aucune information disponible |

Masse volumique apparente :

9. 2. Informations complémentaires

Solubilité dans les solvants :

Viscosité, cinématique :

Classe de brûlure :

Teneur en solvant :

Teneur solide :

Taille des particules :

Autres informations :

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité



| | | |
|-------|--------------------------------------|---|
| | | Stable si utilisé conformément aux spécifications. |
| 10.2. | Stabilité chimique | |
| | | Pas de décomposition si utilisé conformément aux spécifications (stockage à sec). |
| 10.3. | Possibilité de réactions dangereuses | |
| | | Inconnu. |
| 10.4. | Conditions à éviter | |
| | Conditions à éviter : | |
| | | Aucune information supplémentaire disponible. |
| | Décomposition thermique : | |
| 10.5. | Matériaux incompatibles | |
| | | Aucun connu. |
| 10.6. | Produits de décomposition dangereux | |
| | | Aucun connu. |
| 10.7. | Informations complémentaires | |

11. Informations toxicologiques

| | | |
|--------|--|-----------------------------------|
| 11. 1. | Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008 | |
| | | Aucune toxicité attendue. |
| | Toxicité aiguë | |
| | DL50, orale : | |
| | DL50, cutanée : | |
| | CL50, inhalation : | |
| | Effets primaires | |
| | Effet irritant sur la peau : | |
| | | Aucun effet irritant connu. |
| | Effet irritant sur les yeux : | |
| | | Aucun effet irritant connu. |
| | Inhalation: | |
| | | Aucun effet irritant connu. |
| | Ingestion: | |
| | | Aucun effet irritant connu. |
| | Sensibilisation: | |
| | | Aucun effet sensibilisant connu. |
| | Mutagénicité : | |
| | | Aucune donnée pertinente trouvée. |
| | Toxicité pour la reproduction : | |
| | | Aucune donnée pertinente trouvée. |
| | Cancérogénicité : | |
| | | Aucune donnée pertinente trouvée. |
| | Tératogénicité : | |
| | | Aucune donnée pertinente trouvée. |



Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) :

Exposition unique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Exposition répétée : Non classé sur la base des informations disponibles.

Risque d'aspiration :

Aucun risque d'aspiration.

11. 2. Informations sur d'autres dangers

Propriétés perturbatrices endocriniennes : aucune information disponible.

12. Informations écologiques

12. 1. Toxicité aquatique

Toxicité pour les poissons :

CL50 : 82,74 mg/l (96 h, poisson ; OCDE 203)

Toxicité des daphnies :

CE50 : 63,39 mg/l (48 h, Daphnia magna ; OCDE 202)

Toxicité bactérienne :

Aucune donnée disponible.

Toxicité des algues :

ErC50 : > 100 mg/l (7 j, Lemna minor ; OCDE 201)

12. 2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12. 3. Bioaccumulation

Aucune information disponible.

12. 4. Mobilité

Aucune information disponible.

12. 5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvP

Non applicable.

12. 6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12. 7. Autres effets indésirables

Classe de danger pour l'eau :

Pas dangereux.

Comportement dans les réseaux d'assainissement :

Autres effets écologiques :

Produit naturel. Non nocif pour l'environnement.

Valeur AOX :

13. Considérations relatives à l'élimination

13. 1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Le produit peut être amené dans un site d'élimination des déchets, il est biodégradable et compostable.

Code européen des déchets (CED) :



Emballage non nettoyé :

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Numéro de code des déchets :

14. Informations sur les transports

14. 1. Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA

14. 2. Nom d'expédition des Nations Unies

ADR/RID :

Aucune marchandise dangereuse selon ADR / DOT (US) (transport terrestre).

IMDG/IATA :

Marchandises non dangereuses

14. 3. Classes de danger pour le transport

Classe ADR :

non applicable

Numéro de danger :

Code de classification :

Code de restriction du tunnel :

Classe IMDG (mer) :

non applicable

Numéro de danger :

Numéro EmS :

Classe IATA :

non applicable

Numéro de danger :

14. 4. Groupe d'emballage

ADR/RID :

non applicable

IMDG:

IATA:

14. 5. Risques environnementaux

Non classé comme dangereux pour l'environnement.

14. 6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

aucun connu

14. 7. Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

non applicable

14. 8. Informations complémentaires

Non classé comme marchandise dangereuse selon la réglementation sur les transports.

15. Informations réglementaires



-
15. 1. Règlements/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange
- Classe de danger pour l'eau :
- 0, non dangereux (réglementation allemande)
- Réglementations locales sur les accidents chimiques :
- Restrictions à l'emploi :
- Restriction et interdiction d'application :
- Instructions techniques sur la qualité de l'air :
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique
- Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas nécessaire pour ce produit.
15. 3. Informations complémentaires
- Directive RoHS 2011/65/CE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS) : non répertoriée.
- Règlement (UE) n° 2019/1148, Annexe I - Précurseurs d'explosifs faisant l'objet de restrictions (valeur limite supérieure aux fins de l'octroi de licences en vertu de l'article 5(3)) : Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- Règlement (CE) 273/2004, relatif aux précurseurs de drogues, catégorie 3 : Aucun des ingrédients n'est répertorié.
- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs de drogues entre la Communauté et les pays tiers : non interdits et/ou non restreints

16. Autres informations

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et à la réglementation en vigueur. Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel des connaissances et visent à décrire notre produit.

du point de vue des exigences de sécurité. Elle ne doit donc pas être interprétée comme une garantie de propriétés spécifiques.